" Les 7 jours pour le TIBET libre – 7ème édition 2021 en numérique,

soutient la Déclaration de la 7ème Convention parlementaire mondiale,

tenue du 7 au 10 mai 2019 à RIGA (LETTONIE), et le plan d'action de RIGA "

**7e Convention Parlementaire mondiale sur le Tibet**

**La Déclaration de Riga : 7-10 mai 2019, RIGA, LETTONIE**

**DÉCLARATION**

**Nous,** les Délégations à la 7e réunion de la Convention mondiale des parlementaires sur le Tibet à Riga, Lettonie, du 7 au 10 mai 2019 ;

Après avoir rappelé les conclusions et déclarations des six Conventions précédentes tenues à New Delhi, Vilnius, Washington D.C., Édimbourg, Rome et Ottawa, et ayant passé en revue les activités et les programmes résultant de ces réunions et leur impact ;

Nous félicitons de la forte participation des pays du monde entier à la Convention,

Sommes Reconnaissant pour la participation des membres du Parlement qui sont venus à Riga malgré les pressions du Gouvernement de la République populaire de Chine (RPC) pour ne pas y assister, et profondément préoccupés par la tentative de la RPC de les arrêter ;

Sommes Profondément préoccupé par la réticence de la RPC à reprendre le dialogue avec les Représentants de Sa Sainteté le Dalaï-Lama depuis 2010 ;

Reconnaissons l'urgence de résoudre le conflit international sino-tibétain causé par l'invasion du Tibet par la RPC en 1949/50 et son annexion illégale en 1951 ;

Ayant passé en revue la grave situation au Tibet ainsi que les politiques du Gouvernement de la République populaire de Chine (RPC) à l’égard du peuple tibétain ;

Reconnaissons le rôle critique joué par les parlementaires et les organes parlementaires dans la sensibilisation des gouvernements et des institutions internationales à la grave situation au Tibet et dans la formulation de politiques de soutien à la cause du peuple tibétain ;

Reconnaissons que le respect du droit international est une condition préalable à une relation pacifique entre les États ;

Exprimons notre solidarité avec toutes les autres victimes d'oppression sous le régime du gouvernement de la RPC ;

**Le Plan d'action de Riga**

**A :**

* Réitéré la ferme conviction que le conflit sino-tibétain peut être résolu pacifiquement grâce à des négociations entre le gouvernement de la RPC et les envoyés de Sa Sainteté le Dalaï-Lama ;
* Réaffirmé que le Tibet n'a historiquement jamais fait partie de la Chine, qu'il a été envahi en violation du droit international et qu'il a depuis été sous occupation illégale par la RPC, et que, par conséquent, le Tibet n'a pas perdu son statut d'État en vertu du droit international ;
* Rejeté la fausse affirmation du gouvernement de la RPC selon laquelle le Tibet fait partie de la Chine depuis l'Antiquité et rejeter comme inacceptable sa demande que Sa Sainteté accepte publiquement cette affirmation comme une condition préalable à des discussions de fond ;
* Rappelé que cela fait 60 ans que S.S en exil en Inde où il a reconstitué le gouvernement tibétain, l'Administration centrale tibétaine, qui est actuellement élue démocratiquement et est le représentant légitime du peuple tibétain ;
* Reconnu que 60 ans se sont écoulés depuis que Sa Sainteté le Dalaï-Lama s'est enfui en exil en Inde où il a mis en place un gouvernement démocratique représentant le peuple tibétain ;
* Exprimé notre solidarité avec le peuple tibétain dans sa lutte non violente pour ses droits, y compris son droit à l'autodétermination ;
* Déploré les agressions contre la culture tibétaine, la langue, la pratique religieuse et le mode de vie des Tibétains, ainsi que le transfert continu de population de Chinois au Tibet, qui affecte gravement ces aspects et d'autres de l'identité tibétaine ;
* Reconnu le rôle critique du plateau tibétain en ce qui concerne le climat mondial et le changement climatique, ainsi que l’importance des fleuves tibétains en tant que source d’eau pour une grande partie de la population asiatique ;quant à la dégradation de l'environnement sur le plateau tibétain, qui a conduit à un nombre sans précédent de catastrophes naturelles depuis 2016, principalement causées par l'extraction excessive des ressources et la construction de barrages, ainsi que l'accumulation de déchets et le déversement de déchets toxiques sur le plateau et en Les eaux du Tibet ;
* Déclaré être préoccupé par la situation désastreuse des nomades qui ont été réinstallés de force dans de nouvelles villes et qui sont privés des nécessités de base de la vie ;
* Être préoccupé et attristés profondément par les 153 Tibétains qui se sont incendiés en signe de protestation contre la domination chinoise au Tibet et en appelant au retour de Sa Sainteté le
Dalaï-Lama au Tibet ;
* Exprimé l'inquiétude face aux mesures de sécurité croissantes prises au Tibet qui restreignent la liberté d'expression, de religion et de mouvement des Tibétains ;
* Exprimé l'inquiétude face au harcèlement par le gouvernement de la RPC des Tibétains vivant en exil et à son incitation à la disharmonie au sein des communautés tibétaines en exil ;
* Reconnu que l'approche de "La voie du milieu" est l'approche la plus viable pour résoudre pacifiquement le conflit sino-tibétain ; et approuver les principes énoncés dans le Mémorandum sur l'autonomie véritable du peuple tibétain, qui constituent la base d'une solution politique réaliste et durable à la question du Tibet ;
* Affirmé que la pratique bouddhiste d'identification et de reconnaissance de la réincarnation des Dalaï-Lamas et de Tulkus est une question religieuse qui ne devrait pas faire l'objet d'une ingérence politique extérieure de la part du gouvernement de la RPC ;
* Appelé les Parlements et les Gouvernements à remettre en question et à entraver l’utilisation par le gouvernement de la RPC d’un pouvoir puissant pour manipuler et diviser les sociétés et son utilisation abusive du cyberespace ;
* Se félicite de l'adoption de la loi sur l'accès réciproque au Tibet (RATA) par les États-Unis en décembre 2018 ainsi que de la loi Global Magnitsky sur la responsabilité en matière de droits de l'homme et exhortez les autres pays à adopter rapidement une telle législation ;
* Exhorté les gouvernements à agir de manière à refléter plus fidèlement les sentiments de la population de leur pays envers le Tibet et son peuple ;
* Exhorté les Parlements et les Gouvernements à recevoir les dirigeants et autres Représentants de l'Administration Centrale du Tibet pour discuter de toutes les questions relatives à l'amélioration de la situation au Tibet et à la résolution du conflit sino-tibétain ;
* Appelé le gouvernement de la RPC :
* A mettre fin à la répression des Tibétains, à la violation de leurs libertés et droits humains fondamentaux.
* A mettre fin à son contrôle de la vie culturelle, religieuse et sociale des Tibétains et libérer le Panchen Lama, qui est retenu captif depuis 24 ans.
* A donner un accès sans entrave au Tibet aux journalistes, universitaires et chercheurs étrangers, diplomates et autres citoyens étrangers, y compris ceux d'origine tibétaine.
* A cesser ses politiques et pratiques qui nuisent à l'environnement naturel du plateau tibétain.
* A reprendre le dialogue avec les envoyés de Sa Sainteté le Dalaï-Lama sans conditions préalables.